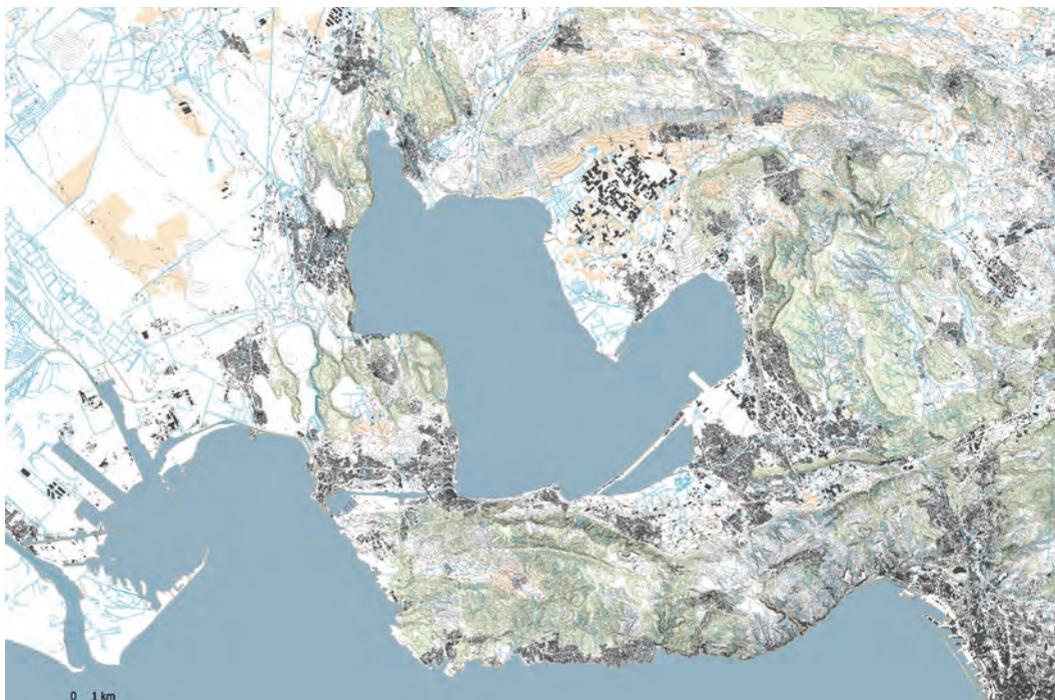


Ressourcer l'étang de Berre.

PROGRAMME
SÉMINAIRES & WORKSHOP POPSU
métropoles à l'ENSA de Marseille

du 28 juin au
9 juillet 2021

Quels paysages en 2050 ?



PROGRAMME

28 juin 2021 séminaire d'ouverture

29 et 30 juin marches & du 1 au 8 juillet travaux en ateliers

9 juillet 2021 restitution des travaux et séminaire-débat

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

workshopPopsuAMP2021@ecole-paysage.com

écologie
nationale
supérieure de
paysage

architecture
ensa.m
marseille

IUAR
Institut d'Urbanisme et
d'Aménagement Régional
Aix - Marseille

**BUREAU
DES GUIDES**

image de ville

**POPSU
MÉTROPOLES**
agAM
oupa

MÉTROPOLE
**Aix
MARSEILLE
PROVENCE**

Ressourcer l'étang de Berre. Quels paysages horizon 2050 ?

du 28 juin au 9 juillet 2021 à l'ENSA de Marseille

La restauration écologique de l'étang de Berre fait l'objet d'attention au niveau national et régional, comme pour Aix-Marseille-Provence Métropole. Elle appelle l'invention d'une trajectoire métropolitaine qui met les ressources des lieux, les qualités des paysages et la richesse des milieux au centre des choix de développement et d'adaptation au changement climatique. La haute valeur culturelle et écologique du territoire de l'étang de Berre en est un terrain laboratoire unique qui concentre des mutations urbaines, économiques et sociales majeures. Son devenir à l'horizon 2050 questionne la reconversion des héritages de décennies de développements urbains, routiers, portuaires et industriels qui impactent le cadre de vie et la santé des métropolitains, comme ils fragilisent le patrimoine paysager et écologique de zones humides.

À l'heure du changement climatique, l'équilibre de cet écosystème anthropisé appelle de nouvelles conditions d'habitabilité où la régénération écologique contribue à la gestion des risques, la reconversion industrielle génère des sols productifs, le classement UNESCO fédère des proximités... Le paysage y est un levier clé pour un modèle de développement plus résilient, composant avec la richesse des écosystèmes, la fertilité des sols agricoles, l'attractivité des cadres de vie et de production. Les lieux métropolitains à haute valeur paysagère de demain seront des lieux à forts enjeux territoriaux et écologiques.

Depuis les communes de Berre l'Étang, Rognac, Vitrolles et Marignane, le workshop *Ressourcer l'étang de Berre* propose de dessiner par le paysage une transition attentive au vivant.



Les participant.es attendu.es sont étudiant.es, doctorant.es, jeunes diplômé.es, professionnel.les ou chercheur.es en aménagement et urbanisme, en architecture, en design, en sciences de l'environnement, en paysage ...

inscription obligatoire jusqu'au 14 juin 12h auprès de :

workshopPopsuAMP2021@ecole-paysage.com

envoyez en 1-2 pages CV + motivation en lien à un des 4 thèmes ci-contre.

WORKSHOP organisé par l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, l'école nationale supérieure du paysage et l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université, dans le cadre de la recherche **Le grand paysage comme ressource(s)** soutenue par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines POPSU et Aix-Marseille-Provence Métropole.

Le workshop sera accueilli à l'ENSA de Marseille (184, avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 9 - <https://www.marseille.archi.fr/ecole/acces>) par le DE Architecture et Territoires Méditerranéens. Les ateliers seront organisés en équipes pluridisciplinaires et pour les participant.es non locaux un hébergement gratuit sera proposé.

1. Paysages ressources de demain : sols, agriculture et industrie

Les paysages de l'étang de Berre juxtaposent industries lourdes, infrastructures et lotissements résidentiels ou d'activités sur d'anciens sols agricoles ou des zones humides. Le sol y a été une simple surface à occuper, une ressource facile à mobiliser et génératrice de plus-value, y compris pour des relocalisations en agriculture sous serre et hors sol de la plaine de l'Arc. Aujourd'hui, la décarbonation des systèmes de production et des mobilités, la reconversion des industries pétrochimiques et la diversification de l'agriculture en circuit court posent les bases d'un renouvellement territorial inédit. À partir de la commune de Berre l'étang, il s'agira d'amorcer une nouvelle trajectoire où les sols sont une ressource majeure, pour leur valeur nourricière, pour induire de nouvelles proximités entre habitat, production et milieux naturels, comme pour leur capacité à garantir une meilleure habitabilité en contribuant aux dynamiques du vivant (cycle de l'eau, absorption de CO₂, trame brume, etc.). Les paysages ressources de demain autour de l'étang de Berre seront des paysages productifs et capables de mettre en œuvre une politique de zéro artificialisation nette.

2. Résilience des milieux anthropiques et naturels : biodiversité et aménités de la ville littorale

La restauration de l'étang de Berre vise à réduire les apports du bassin versant, à améliorer les entrées d'eau marine et à accompagner la dynamique des habitats naturels. Au-delà, la richesse des milieux naturels, la diversité des habitats de zones humides et des reliefs calcaires, ainsi que la force des paysages constituent des potentiels de résilience. Son sens écologique, de capacité du vivant à s'adapter, s'applique ici à un socio-écosystème complexe et à des usages économiques, résidentiels ou de loisirs. Il s'agira de penser cette ville littorale, comme un espace de cohabitation de tous les vivants, dont les leviers d'adaptation (écologiques, économiques, politiques et sociaux) engagent la complémentarité des logiques naturelles et anthropiques. La littoralisation de Rognac et de Vitrolles se questionne autour d'un sentier littoral et dans la relation aux chemins de l'eau depuis le plateau de l'Arbois, dans un esprit de réversibilité ou de réensauvagement des sols urbanisés. Vivre près de l'étang et profiter de ses espaces de nature sollicitent des qualités d'habiter et de confort, comme des fonctionnalités naturelles, une mobilité durable... Biodiversité et aménités contribuent à dessiner le paysage littoral.

3. Habiter les paysages du risque : milieux secs et humides face au changement climatique

Entre Méditerranée et massifs secs de pinèdes et garrigues, l'étang de Berre est une mer intérieure alimentée en eau douce par la Touloubre, la Durançole, l'Arc, la Cadière et la Durance via le canal EDF. C'est aussi un territoire de 235 000 habitants avec de nombreux sites industriels classés Seveso. Le changement climatique, déjà sensible en milieu méditerranéen, y accentue la fréquence et l'intensité des incendies et des inondations, comme l'ampleur des submersions. La focale du risque invite à repenser les équilibres entre littoral et arrière-pays, entre milieux secs et humides, entre paysages naturels et anthropisés. Il s'agira de tirer partie des dynamiques du vivant et des processus en jeu dans la transition climatique pour engager des stratégies d'adaptation ou de gestion où l'agriculture modère les incendies, où la bonne fonctionnalité des milieux humides protège, où les choix de développement régulent les pollutions... Cette adaptation génère de nouvelles relations entre usages des espaces et entre territoires. Ici, les milieux humides sont indispensables à l'habitabilité du territoire, en complémentarité des massifs secs qui sont aujourd'hui les seuls espaces naturels à être reconnus. Le paysage est un levier de transformation des conditions d'habitabilité en climat méditerranéen.

4. Attractivité de l'étang de Berre au cœur des espaces naturels et grands paysages métropolitains.

Si l'étang de Berre vu comme un site industriel et pollué a mauvaise réputation, c'est oublier la richesse culturelle de son histoire, la richesse écologique de ses milieux humides et la qualité de cadre de vie que la volonté de classement à l'UNESCO souligne. L'étang de Berre est un territoire habité et défendu par ses habitants pour sa valeur sociale, culturelle et écologique. Il s'inscrit dans une longue trajectoire de développements multiples dont témoignent les paysages de pinèdes, garrigues et rives lagunaires ou plages, de domaines viticoles et cultures sous serres, de villages perchés et villes nouvelles, de zones commerciales et raffineries. Alors qu'une nouvelle trajectoire s'amorce avec la restauration écologique de l'étang et la mutation des industries, il s'agira d'interroger les représentations de l'étang de Berre, sa place en tant qu'espace naturel majeur métropolitain et son attractivité. C'est une question d'image, d'accessibilité et de valorisation de ses imaginaires. Malgré sa dimension exceptionnelle, le paysage de l'étang de Berre n'est pas emblématique, contrairement à la Sainte-Victoire ou aux Calanques dont la surfréquentation a induit une campagne de démarketing. Aussi, à un moment où l'accès aux espaces naturels est une question de santé publique, l'attractivité de l'étang de Berre invite à penser un ménagement du territoire équilibré autour des espaces naturels métropolitains.

PROGRAMME

28 juin 2021 SÉMINAIRE D'OUVERTURE

9h00 Accueil par Hélène Corset-Maillard,
directrice de l'ENSAM

Lancement du workshop

9h10 Vue d'Aix-Marseille-Provence métropole

Michel Roux, vice-président au Projet Métropolitain de AMP Métropole et conseiller de territoire du pays Salonais (à confirmer)

9h20 Mot d'introduction : le paysage est-il un enjeu métropolitain ?

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

Vincent Fouchier, DGA au projet métropolitain d'Aix-Marseille-Provence métropole

9h40 Ressourcer l'étang de Berre dans la recherche Popsu métropole AMP.

Sylvie Salles, co-responsable scientifique de la plateforme de recherche Popsu AMP (ENSP-larep)

9h50 Pause

29 et 30 juin 2021 MARCHES EXPLORATOIRES avec le Bureau des guides du GR2013

29 juin marche de Berre l'étang à Rognac

8h30 Accueil par le Bureau des Guides du GR2013 (lieu de rendez-vous à confirmer)

marche entre les salins et le site pétrochimique de Lyondell Basel avec Philippe Mioche, Alexis Zimmer (sous réserve) et Christelle Gramaglia.

DÉROULEMENT DES ATELIERS réservés aux participants du workshop

28 juin 2021 après midi - amphithéâtre Puget ENSA-M

Présentation du workshop et de son organisation
Installation des ateliers

1 juillet 2021

matin & après-midi - ateliers ENSA-M

Préparation de la semaine de production
Analyse documentaire et cartographique

16h30-18h amphithéâtre Puget ENSA-M

Apports de savoirs et savoir-faire

S. Steenhuyse (ENSAM), Les représentations de l'étang de Berre

L. Thierrée (ENSP), Approches paysagistes

2 juillet 2021

matin & après-midi - ateliers ENSA-M

Travaux encadrés en ateliers

16h30-18h amphithéâtre Puget ENSA-M

Apports de savoirs et savoir-faire

K. Novellas (ENSP) Paysages littoraux, histoire et dynamiques

J.N. Consalès (IUAR), Outils et politiques publiques, agriculture et paysage

ENSAM amphithéâtre Puget

ouvert à tout public sur inscription

Conférences d'ouverture

10h05 L'étang de Berre, une histoire industrielle et environnementale

Xavier Daumalin, professeur d'histoire économique contemporaine (AMU - UMR TELEMME)

11h05 Voyages en sol incertain

Matthieu Duperrex, artiste et maître de conférence en SHS (ENSAM - INAMA)

Conclusion de la matinée

12h05 L'étang de Berre, territoire à enjeux

Didier Khelfa, président du GIPREB, vice-président au Budget et Finances de AMP Métropole, Conseiller de Territoire du Pays Salonais et Maire de Saint-Chamas (à confirmer)

ouvertes à tout public sur inscription

Pensez à amener votre pique-nique

30 juin marche de Rognac à Vitrolles

8h30 Accueil par le Bureau des Guides du GR2013 (lieu de rendez-vous à confirmer)

avec Michel Peraldi, Aline Wiame et Thomas Bellouin (sous réserve).

5 juillet 2021

matin & après-midi - ateliers ENS-AM

Retour possible sur le terrain
Travaux encadrés en ateliers

16h30-18h amphithéâtre Puget ENSA-M

Apports de savoirs et savoir-faire

M. Del Corso et F. Hannin (AMP

Métropole), Plan de paysage et PLU

E. Dussol (ENSAM), Littoral et risques

6 et 7 juillet 2021

matin & après-midi - ateliers ENSA-M

Travaux encadrés en ateliers

8 juillet 2021

matin & après-midi - ateliers ENSA-M

Préparation de la restitution finale

Installation de l'exposition

8h45 Accueil
Hélène Corset-Maillard, directrice de l'ENSA-M
et Alexandra Biehler (ENSAM-PROJECTS)

9h00 Ouverture du séminaire

Martine Vassal, Présidente d'Aix-Marseille-
Provence Métropole (sous réserve)

9h15 Paysages ressources de demain : sols,
agriculture et industries, animé.e par ...

...

10h00 Table-ronde *Les sols ressources de la
métropole de demain*, avec A. Vialle (EPFL), ...

...

10h45 Pause

11h00 Résilience des milieux naturels et
anthropiques : biodiversité et aménités de la
ville littorale, animé.e par ..

11h45 Table-ronde *Résilience des milieux
naturels et anthropiques littoraux*, avec ...

...

12h30 Regard métropolitain et inauguration
de l'exposition

Michel Roux, vice-président au Projet
Métropolitain de AMP Métropole et conseiller
de territoire du pays Salonais (à confirmer)

12h45 déjeuner - buffet

14h Ouverture de la 2ème session de débats

Philippe Arduin, conseiller de AMP Métropole
délégué aux Forêts et Paysages (à confirmer)

14h10 Habiter les paysages du risque : milieux
secs et humides face au changement climatique,
animé.e par ...

14h55 Table-ronde *Habiter les paysages du
changement climatique* avec ...

...

15h40 Pause

15h50 Attractivité de l'étang de l'étang de Berre
au cœur des espaces naturels et grands paysages
métropolitains, animé.e par ...

16h35 Table-ronde *Attractivité et accessibilité
des espaces naturels métropolitains*, avec ...

...

17h20 Regard métropolitain

Didier Réault, vice-président à la Mer, Littoral,
Cycle de l'eau et Gemapi de AMP métropole,
conseiller de territoire Marseille Provence et vice-
président du Conseil départemental (à confirmer)

17h40 Conclusion par Marie-Christine Jaillet,
responsable scientifique du
programme POPSU métropoles.



La plateforme de recherche POPSU Aix-Marseille-Provence Métropole s'inscrit dans le programme national POPSU Métropoles où 15 équipes de chercheurs analysent les trajectoires de 15 métropoles, autour d'un même fil rouge questionnant les relations entre les métropoles et les autres territoires (<http://www.popsu.archi.fr/popsu-metropoles/accueil>).

La recherche POPSU-AMP est conduite sous la responsabilité scientifique de Vincent Piveteau et Sylvie Salles (École nationale supérieure de paysage), en collaboration avec la Direction Projet Métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Michel Roux Vice-Président et Vincent Fouchier D.G.A, avec l'appui technique du service Paysages (M. Del Corso et F. Hannin).

L'équipe de recherche préfigure l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires

ENSP S. Salles et L. Thierrée (coord.), E. Denarnaud, A. Justin, J. Masafont, K. Novellas, A-S. Perrot, V. Piveteau

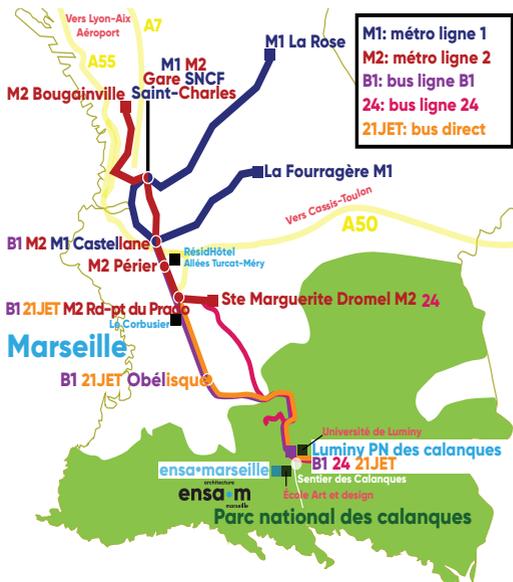
ENSA.M A. Biehler (coord.), E. Dussol, F. Gimmig, L. Hodebert, I. Maire, M. Serre, S. Steenhuyse

IUAR-AMU J. Dubois (coord.), J-N. Consalès, B. Romeyer, S. Bonnin-Oliveira, E. Hatt

Image de ville L. Joulé, B. Jourdan, J.L. Chaperon

Le bureau des guides A. Field,

VENIR À L'ENSA-MARSEILLE



• **À partir de l'aéroport de Marseille-Provence**
Prendre la navette jusqu'à la gare Saint-Charles

• **À partir de la gare Saint-Charles**
1 Prendre le métro ligne 2 vers Ste-Marguerite Dromel jusqu'à la station Castellane.
2 Puis prendre le bus B1.

ou alors

1 Prendre le métro ligne 2 vers Ste-Marguerite Dromel jusqu'à la station Rond-Point du Prado.
2 Puis prendre le bus B1 ou le 21Jet (bus direct pour Luminy) direction Campus de Luminy.

3 Descendre à l'arrêt : Luminy PN des Calanques.